

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-2248/SG/IAM portant autorisation des épreuves sportives pour l'année 1975-1976.

n° 75-2248/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

4 décembre 1975

Numéro JO

n° 24 du 26/12/1975

Date du numéro

26 décembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

La Fédération des Sports du Territoire français des Afars et des Issas, est autorisée à organiser des courses cyclistes et des rallyes suivant le calendrier susvisé pendant la saison 1975-1976 qui débutera le 23 novembre 1975 jusqu'aux environs de fin libéré le 24 octobre 1975.